

## **Plan national d'actions pour la Loutre d'Europe Déclinaison régionale 2012 - 2015**

### **Comité de pilotage régional des Pays de la Loire du 22/01/2013**

#### Compte-rendu

Benoît Marchadour (LPO), Jean-Christophe Brun (ONCFS) & Arnaud Le Nevé (Dreal PDL)

#### **Présents :**

| Prénom et Nom         | Organisme   |
|-----------------------|---|
| Marek Banasiak        | CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir                    |
| François-Marie Bouton | LPO 72  |
| Jean-François Breaud  | CETE Ouest  |
| Jean-Christophe Brun  | ONCFS   |
| Alain Chalopin        | Fédération régionale des Chasseurs des Pays de la Loire |
| Nicolas Chenaival     | GMB   |
| Philippe Della Valle  | Cap Atlantique  |
| Daniel Devanne        | DDTM 85   |
| Laurence Diviller     | DDTM 44   |
| Émilie Général        | Corela  |
| Ghislain Ginoux       | DDTM 44   |
| Tiphaine Heugas       | CPIE Loire & Mayenne                                    |
| Arnaud Le Nevé        | Dréal PDL   |
| Karine Limanton       | CG 72   |
| Jean-Luc Maisonneuve  | Syndicat mixte EDENN                                    |
| Benoît Marchadour     | LPO régionale   |
| Charles Martin        | Bretagne Vivante – SEPNE                                |
| Benjamin Même-Lafond  | LPO 49  |
| Didier Montfort       |   |
| Fabrice Normand       | mission de préfiguration d'un CEN en Pays-de-la-Loire   |
| Christophe Oswald     | DDT 49  |
| Vincent Pereira       | Eiffage   |
| Magali Perrin         | Mayenne Nature Environnement                            |
| Damien Simonnet       | CG 44   |
| Alain Texier          | Syndicat mixte du Parc interrégional du Marais poitevin |
| Pascal Trintignac     | SMIDAP  |
| François Varenne      | LPO 85  |

Excusés : Christophe Bayou (ONCFS), Anthony Bellest (CG 72), Didier Bertin (CG 49), Patrick Blanchard (CRPF), Stéphane Boudy (Région PDL), Ludivine Boutroue (Région Pays-de-la-Loire), Maëlle Camus-Ginger (Cofiroute), Thierry Charlemagne (Cofiroute – Vinci Autoroute), Séverine Charrier (CG85), Bruno Cochet (ONF), Jean-Alexandre Dachary (Fédération de la Sarthe pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique), Guillaume Delaunay (PNR Loire-Anjou-Touraine), Barbara Gérard (Fédération de Loire-Atlantique pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique), Henri Guillard (Dir Ouest), Jean-François Jamet (Dir. Ouest), Katell Kerdudo (Dir Ouest), Joseph Lahaye (CG85), Thibaut Larduinat (DDT 72), Benoît Le Galliot (ONEMA), Matthieu Marquet (PNR de Brière), Vincent Mouren (Fédération de Loire-Atlantique pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique), Yann Nicolas (Fédération Pêche 49), Étienne Ouvrard (Groupe chiroptère Pays-de-la-Loire), Léna Rabin (Forum des Marais Atlantiques), Éric Roirand (CG 85), Jean-Do Vriqnault (Mauques-Nature)

## **Objectif du Copil**

- 1- Réunir pour la première fois des acteurs régionaux concernés par l'espèce
- 2- Présenter la déclinaison du PNA et les principaux enjeux régionaux de conservation ;
- 3- Proposer des objectifs pour 2013 ;
- 4- Proposer un fonctionnement régional.

## **2. Présentation de la déclinaison régionale**

La région Pays de la Loire a une forte responsabilité pour la conservation de l'espèce en France grâce à deux départements, la Loire-Atlantique et la Vendée qui constituent des bastions. La Brière notamment accueille une population importante de Loutre.

Depuis ces deux départements, l'espèce amorce une dynamique positive depuis 2003 environ et recolonise les départements voisins : Maine-et-Loire, Mayenne et même Sarthe avec quelques indices qui restent cependant à confirmer.

Principale menace : la mortalité routière ; 213 cadavres ont été recensés en Vendée et Loire-Atlantique entre 2001 et 2010.

Des actions d'amélioration de la connaissance et de conservation ont débuté ces dernières années :

- inventaires autour de Nantes et sur l'Erdre
- inventaires ponctuels en Vendée et dans le Maine-et-Loire
- prospections récentes en Mayenne et Sarthe
- aménagements de passages à faune dans le Marais poitevin pour réduire les collisions routières aux franchissements des cours d'eau.

En matière d'actions de conservation, un travail du PNA sur la région serait de mutualiser les demandes d'aménagements de route et de dresser la carte régionale des points noirs pour proposer une stratégie régionale d'intervention. Cette stratégie serait un outil de recherche de financements et de communication pour tous les acteurs du PNA.

Question posée : quelle est la raison du dynamisme observé depuis 2000 ?

Les causes précises ne sont pas connues mais plusieurs raisons peuvent interférer : dynamique forte des principaux noyaux encourageant la colonisation de nouveaux territoires, meilleures prospections dans certains secteurs, densification de certaines populations (augmentation des marquages de territoire)...

Intervention Smidap (P. Trintignac) concernant l'état des lieux de la pisciculture : il manque 1/3 des exploitations dans la déclinaison. Il y a 2 types de piscicultures :

- salmoniculture
- exploitation d'étangs : sites de stockage ou sites de production.

La région PDL est la quatrième région de production piscicole en France. Il y a 504 professionnels sur la région (sans compter les amateurs).

Les pisciculteurs ont déjà été échaudés par les Grands Cormorans. Donc il faut être prudent lorsque l'on parle de prédation.

Certains pisciculteurs piègent les ragondins et les rats musqués. Les étangs situés en tête de bassin peuvent être victimes de la prédation de la Loutre en été lorsque les ruisseaux sont à sec.

Il est convenu d'ajouter des modifications dans la déclinaison à partir d'éléments qui seront transmis par le SMIDAP.

Intervention GMB : un salmoniculteur bio est en dépôt de bilan en Centre Bretagne à cause de la prédation de la Loutre. Comment réagir vite lorsque cette prédation survient ? Mise en place d'un fonds ?

La SFPEM missionne une personne (M. Raimond, ancien pisciculteur) pour aller voir les pisciculteurs qui rencontrent des problèmes et trouver des solutions.

Objectif du PNA en PDL à l'horizon 2015 : produire une nouvelle carte de répartition de l'espèce. Cela implique d'organiser la centralisation des données. Les échanges suivants montrent qu'il y a un travail important de centralisation à réaliser tant les producteurs de données peuvent être nombreux.

Intervention du CETE de l'ouest (qui travaille avec la Dir Ouest notamment) : 2 types d'actions :

- dans le cadre d'une étude de requalification environnementale de son réseau, la Dir Ouest a fait un relevé des collisions sur ses 1 500 km de voie (réseau Dir Ouest situé majoritairement en Bretagne). Elle a identifié 2 300 collisions sur les données à disposition depuis 2009, dont 1 500 géoréférencées. Entre autres actions en faveur de la biodiversité, le relevé des collisions va être structuré et pérennisé ;
- aménagement de passages à petites faunes : programme FIBRE en ria d'Étel (56) ;
- Dir Ouest et GMB ont prévu des formations à l'identification (hors 44).

Philippe Della Valle : pas de collecte auprès du CG44. Mettre en place un partenariat avec le CG.

Existe-t-il une fiche collision à destination des organismes constructeurs de route ?

Selon le GMB, cette fiche existe mais devrait être mise à jour.

Intervention de la DDTM 44 (Laurence Diviller) : comment prendre en compte la Loutre dans la construction des PLU et des SCOT ?

La mise en œuvre de la fiche action 11 permettra d'y répondre.

Prospection en 53 : rajouter Oudon (demande du CPIE)

Ajouter au Copil les acteurs des bassins versants : syndicats de rivières, syndicats de bassins versants.

La LPO 72 signale, via ERE, la présence de la Loutre sur le bassin de l'Huisme : intégration de passages à Loutre sur le chantier du TGV.

Vincent Pereira indique que dans le cadre de l'Observatoire du chantier de la ligne TGV, la Loutre fait partie des thèmes de suivi : suivi de la fonctionnalité des ouvrages.

#### Présentation de Magali Perrin (MNE) : la Loutre d'Europe et son installation en Mayenne

- espèce très bien adaptée au milieu aquatique : morphologie aérodynamique, moustaches sensibles aux vibrations émises par les poissons...
- a besoin d'un vaste territoire : 20-40 km de rivière pour les mâles, 5-20 pour les femelles
- population mayennaise concentrée sur l'Aron : environ 10 individus
- convention signée entre Dir Ouest et MNE en 2012 intégrant la formation des agents
- réflexions conjointes Eiffage – MNE pour l'aménagement d'ouvrages sur la voie TGV
- 1 point noir (3 collisions) neutralisé en mars 2012 avec CG53
- 3 autres ouvrages à problème identifiés avec Dir Ouest
- sur l'Oudon, un signalement de Loutre de la part d'un piégeur.

#### Présentation d'Alain Texier (PIMP) : observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin, pôle mammifères, la Loutre d'Europe

- protocole d'inventaire en révision
- la colonisation des affluents du Marais peut être longue. Il a fallu 6 ans pour conforter la présence de l'espèce sur 15 km de cours d'eau sur un affluent situé en Charente-Maritime ;

- la Loutre a emprunté des passes à poissons à Niort et recolonise les Deux-Sèvres
- traitement collisions routières (15-20 Loutres par an dans le Marais) en 3 étapes : 1 collecte d'infos, 2 sensibilisation, 3 neutralisation du point noir
- communication : 1 plaquette sur la mortalité routière de la Loutre + articles de presse à l'occasion des mortalités
- coût moyen d'un passage à Loutre = 10 000 €
- de 2004 à 2009, travail avec services routiers, depuis 2008 1 passage par an et contrôle de la fonctionnalité des anciens passages ;
- havre de paix : non gestion dans secteur embroussaillé, évitement de berge par les sentiers pédestres,
- analyse toxico en 2011 et 2012 : métaux lourds et pesticides mais en concentration non significative.

#### Présentation de Jean-Christophe Brun (ONCFS) : la réglementation en matière de piégeage

- arrêté ministériel nuisibles limité dans le temps et à renouveler,
- application variable d'une DDT à une autre : carte bien faite en Sarthe par exemple,
- travail collectif entre DDT, associations naturalistes et piégeurs

Intervention DDTM 44 : la DDTM a établi la liste des communes pour le Castor et la liste des cours d'eau pour la Loutre.

Carte Carmen du bassin de la Loire remise à jour par l'ONCFS chaque année pour le Castor, moins rapide pour la Loutre. <http://carmen.carmencarto.fr/38/loutre.map>

Intervention animateur Natura2000 Loire : quelle est la communication sur cet arrêté dans les communes traversées par la Loire ? 56 communes sont concernées sur le site Natura 2000.

Réponse ONCFS : pas de communication particulière dans l'immédiat

#### Présentation Alain Texier (bénévole SFPEM) : valorisation des spécimens de Loutre découverts morts

PDL est la première région de production de cadavres, d'où la mise en place d'un réseau de collecteurs. L'objectif serait de faire un prélèvement sur chaque Loutre selon un protocole. Il faudrait quelques personnes par département à identifier.

Une réunion avec les personnes intéressées sera recherchée en 2013.

### **3- Objectifs pour 2013**

Objectifs prioritaires en ce début de déclin régional :

- améliorer les connaissances sur la répartition, notamment en secteur de recolonisation,
- intégrer les corridors écologiques pour l'espèce dans les outils de planification et d'aménagements,
- réduire la mortalité routière et dresser une cartographie des points noirs
- animer un groupe loutre sur la région.

### **4. Fonctionnement du PNA**

Budget

Le budget de l'État est réduit à son strict minimum en 2013 : dotation de 2 500 € par an pour l'animation. La Dreal a un peu augmenté ce budget pour atteindre 7 000 €.

Sur les autres actions (études et travaux), la Dreal ne dispose d'aucun financement en 2013.

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a été contactée pour prendre le relais grâce à la nouvelle possibilité qui lui est offerte dans le plan Agence-État 2013-2018 de financer des actions en faveur de la biodiversité liée aux zones humides.

Les deux actions d'inventaires proposées par MNE et la LPO72 pour un total de 16 800 € pourraient être cofinancées à 70% par l'Agence. Cette possibilité est en cours d'examen par l'Agence.

### Fonctionnement annuel

L'animation de la déclinaison du PNA Loure en PDL s'appuie sur un duo ONCFS – LPO régionale qui fonctionne bien.

Le Comité de pilotage est une réunion importante de l'organisation et de la mise en œuvre du PNA. Le Copil a pour rôle de faire le bilan de l'année écoulée et de proposer de nouveaux objectifs pour l'année à venir. Il est donc un outil d'aide à la décision pour les financeurs et les acteurs du plan qui peuvent se caler sur les décisions prises en Copil pour prendre leurs propres décisions.

Le Copil régional permet aussi de préparer la participation au Copil national. Il se tient une fois par an en novembre ou décembre. Les animateurs régionaux solliciteront les membres du Copil un peu avant celui-ci pour préparer le bilan de l'année écoulé.

Ce bilan fera l'objet d'un rapport, précisant également les objectifs pour l'année à venir et sur la durée restant du PNA.

La déclinaison et les présentations de ce Copil sont téléchargeables [ici](#).